

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/02/2026 - 3696 - 2013 B 01147 - 792 260 689 - A VUE D'OEIL

A VUE D'OEIL

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : Numéro : 17 FEV. 2026 <i>3636</i>

Société par actions simplifiée au capital de 11.140 euros

Siège social : 235, avenue Gabriel Péri – SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (Essonne)

R.C.S. EVRY 792.260.689

-:-

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024/2025

Texte de la résolution votée à l'assemblée générale

ordinaire des associés du 21 janvier 2026

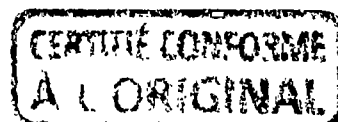
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice, clos le 30 septembre 2025, d'un montant de 35.228,83 euros, comme suit :

- à la réserve générale	35.228,83 €
- qui passera ainsi de	275.776,62 €
	=====
- à.....	311.005,45 €
	=====

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



St. Pierre

A VUE D'OEIL

Société par actions simplifiée au capital de 11.140 euros

Siège social : 235, avenue Gabriel Péri – SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (Essonne)

R.C.S. EVRY 792.260.689

-:-

EXERCICE 2024/2025

TABLER DES AFFECTATIONS DE RESULTAT

(PROPOSITION)

Montants entre parenthèses ou précédés du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de montants négatifs

<u>Origines</u>	€	€
1° - Report à nouveau.....		
2° - Résultat de l'exercice		35.228,83
dont résultat courant après impôts (a)		
3° - Prélèvement sur les réserves (b).....		
<u>Affectations</u>		
4° - Affectation aux réserves		
* Réserve légale		
* Réserve spéciale de plus value à long terme		
* Autres réserves	35.228,83	
5° - Dividendes (c)		
6° - Autres répartitions		
7° - Report à nouveau		
 TOTAUX.....	 35.228,83 =====	 35.228,83 =====

(a) le résultat courant est apprécié en fonction de la ventilation de l'impôt global

(b) indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués

(c) s'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles. Indiquer également, s'il y a lieu, le montant correspondant au précompte sur valeurs mobilières

Nota : En cas de différences dans les affectations par rapport aux propositions faites par le président à l'assemblée générale, mention doit en être faite.



Signature

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SAS A VUE D'OEIL		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		235 AV GABRIEL PERI 91700		SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	
SIRET		7 9 2 2 6 0 6 8 9 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 5	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012	
	{ Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	1 033	030	1 033
	Immobilisations financières * (1)	040	470 000	042	470 000
	Total I (5)	044	471 033	048	1 033
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	21 166	070	21 166
	{ Autres* (3)	072	1 915	074	1 915
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	4	086	4
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	23 085	098	23 085
Total général (I + II)		110	494 118	112	1 033
					493 085
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	11 140		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	1 114		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	275 777		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	35 229		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	323 259		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	11 482		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	63 688		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	172	20 858		
	Comptes courants d'associés	173	10 900		
	Autres dettes	175	62 897		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	169 825		
Total général (I + II + III)		180	493 085		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A VUE D'OEIL		Néant ☐		
A- RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐		
				Exercice N clos le 30/09/2025		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue {	biens	215	214		
		services *	217	218	280 844	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes* (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)					243
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al 3 du CGI)					255
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259					262
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260					62
Total des charges d'exploitation (II)					264	
I- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III) 280					294	
Charges financières (V)					290	
Produits exceptionnels (IV)					300	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) } 347					348	
{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }						
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	
B- RÉSULTAT FISCAL					312	
Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2					35 229	
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318
	Provisions non déductibles*					322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés 247					3 506
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248					330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)) 249					251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
	Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Entreprises nouvelles (44 septies) 986					ZFU - TE (44 octies A) 987	
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A) 181					JEI (44 septies A) 989	
ZRD (44 terdecies) 127					ZRR (44 quinquies) 138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991					Investissements et souscriptions outre-mer 344	
ZFANG (44 quaterdecies) 345					Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993	
BUD (44 sexdecies) 992						
Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies) 655						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A) 643						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B) 645						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C) 647						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D) 648						
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E) 641						
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F) 990						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G) 649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	
Bénéfice col. 1					54 928	
Déficit col. 2					354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfice col. 1					54 928	
Déficit col. 2					372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

S. P. S.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A VUE D'OEIL		Néant ☐ *					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 033	472		474		476	1 033		
Immobilisations financières		480	470 000	482		484		486	470 000		
TOTAL		490	471 033	492		494		496	471 033		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 033	562		564		566	1 033		
TOTAL		570	1 033	572		574		576	1 033		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values



Désignation de l'entreprise : SAS A VUE D'OEIL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le 01/10/2024		et clos le 30/09/2025	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	3
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	280 844
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	280 844
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	18
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	18
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	9 190
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	7
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	9 197
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 271 665
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	271 665
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	280 844
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 2 4 016 3 0 / 0 9 / 2 0 2 5
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NO1-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés"

Silence

ANNEXE COMPTABLE

SAS A VUE D'OEIL

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Règlement ANC n° 2014-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SAS A VUE D'OEIL
 Adresse 235 AV GABRIEL PERI
 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
 Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding N° Siret 79226068900015

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	1 033			1 033
Total des immobilisations corporelles	1 033			1 033
Immobilisations financières	470 000			470 000
TOTAL GÉNÉRAL	471 033			471 033

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.					
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		1 033			1 033
Total des immobilisations corporelles		1 033			1 033
TOTAL GÉNÉRAL		1 033			1 033

Signature

ANNEXE COMPTABLE

SAS A VUE D'OEIL

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

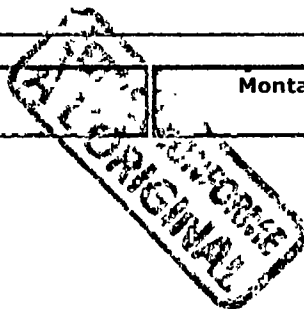
Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	23 081	23 081	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	23 081	23 081	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	11 482	11 482		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 688	63 688		
Autres dettes	94 655	94 655		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	169 825	169 825		

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat (s) de locations financement	66 863
Autres engagements donnés	241



St. Panny

SEUIL ANNEXE COMPTABLE

SAS A VUE D'OEIL

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE COMPTABLE

Faites clic droit/Aide pour accéder à la documentation.

Seuils pour la détermination de l'annexe (2 critères sur 3)

Total du Bilan : 493 085 Chiffre d'affaires : 280 844 Nombre de salariés : 3,00

Seuils :

	Dispense	Abrégée	Simplifié	Base
Micro-Entreprises	Total Bilan <= 450 000 Total CA Net <= 900 000 Nbre salarié <= 10			
Petites entreprises		Total Bilan <= 7,5 M Total CA Net <= 15 M Nbre salarié <= 50	Total Bilan <= 7,5 M Total CA Net <= 15 M Nbre salarié <= 50	
Moyennes entreprises		Total Bilan <= 25 M Total CA Net <= 50 M Nbre salarié <= 250		Total Bilan <= 25 M Total CA Net <= 50 M Nbre salarié <= 250
Autres entreprises dépassant 2 des 3 seuils		Total Bilan > 25 M Total CA Net > 50 M Nbre salarié > 250		Total Bilan > 25 M Total CA Net > 50 M Nbre salarié > 250

L'entreprise n'est pas tenue d'établir d'annexe . (C'est une micro-entreprise ou elle ne dépasse pas deux des trois seuils)

☐ Pas de présentation d'annexe

Application du contenu de l'annexe "Abrégée"

Cochez la case pour changer

☐ Utilisation du contenu de l'annexe "Simplifiée"

☐ Utilisation du contenu de l'annexe "Base"

☒ Utilisation du contenu de l'annexe "Abrégée"

Seule une case doit être cochée

F5 après avoir coché la case



St Pierre